



III. Fellowships for Study in Québec, Summer 2010

These fellowships are open only to American citizens and only for summer study at the University of Laval in Québec City. All candidates must become members of the SPFFA at the time of their application. Courses are scheduled for about four weeks, from early May to early June/and early July to early August. Fellowships are \$4000.00 and are intended to cover tuition and a portion of students' other expenses at Laval.

Candidates must be either (a) undergraduate students, (b) graduate students in French or in a field requiring a sound knowledge of French, or (c) teachers of French in an American primary or secondary school. Each candidate must submit an application, including (1) an essay in French whose subject depends on the academic level of the candidate, and (2) a check for \$20 US, payable to the SPFFA, in order to insure membership in the Société.


1. Undergraduate Students.

Applications must contain three copies of the following items:

(a) a letter written in French in which candidates (i) state their reasons for applying, (ii) declare on their honor that their knowledge of French has not been acquired in a French-speaking country (preference is given to candidates who have not previously studied in a francophone country). Candidates are also required to provide a complete home address (including zip code), home and cell telephone numbers (including area codes), and an e-mail address, as well as the address and phone number of their parents, in order to facilitate communication after the courses have been completed,

(b) a letter of recommendation by a professor of French,

(c) a transcript

Candidates will be asked to write an essay, under the supervision of the professor recommending them, on one of the two topics included with this announcement. The essay is to be written in French in a maximum of three hours without any written or oral help whatsoever. Before submitting the essay to the SPFFA, the professor must countersign it to attest that the conditions mentioned above have been met. The professor is also asked to ascertain that candidates' grades, particularly in French, have been satisfactory during the first part of the current academic year and to explain  that successful candidates must agree to submit to the SPFFA, upon returning, a report on their activities in Québec.

2. Graduate Students.

Applications must include three copies of the following items:

(a) a letter written in French in which candidates (i) state their reasons for applying,

(ii) declare on their honor that their knowledge of French has not been acquired in a French-speaking country (preference will be given to candidates who have not previously studied in a francophone country). Candidates must also provide a complete home address (including zip code), home and cell telephone numbers (including area codes), an e-mail address, and a university address and telephone number

(b) a letter of recommendation from a professor who knows the candidate well,

(c) an essay in French of at least 500 words on the value, for an American, of a familiarity with the culture and civilization of Québec.

3. Teachers in an American primary or secondary school.

Applications must include a letter in French in which candidates explain in detail (500 words at least) the advantages for American teachers of a stay in a francophone university in Québec, provide a complete home address (including zip code), home and cell telephone numbers (including area codes), and an e-mail address.

Completed applications, including supporting materials, must be sent before December 1st, 2009 to the following address:

SPFFA BOURSES AU QUEBEC

Comité des bourses du Québec

FDR Station P.O.Box 6026

New York, NY10150-6026

Candidates will be informed individually of the decision on their application during the month of February, 2010 .

Premier sujet: (Freshman et Sophomore)

Imaginez: après un séjour au Québec, vous rentrez aux États-Unis et vous décrivez à un ami deux traits typiques de la culture du Québec.

Deuxième sujet: (Junior et Senior)

Comparée à d'autres cultures que vous connaissez, en quoi la culture québécoise est-elle originale et particulière? Qu'est-ce qui la différencie des autres cultures que vous connaissez ?

LES BOURSES AU QUEBEC (Eté 2010)

Ces bourses ne sont attribuées à des étudiants de nationalité américaine que pour participer à un programme d'études à l'Université Laval de Québec pendant l'été. Tout candidat à ces bourses doit d'abord devenir membre de la SPFFA. Les cours durent environ quatre semaines (2 sessions: mai-juin /juillet-août). Chaque bourse est de 4,000.00 dollars US destinés à couvrir les frais de scolarité et la plupart des frais de séjour.

Les candidats doivent être (a) soit des étudiants « sous gradués », (b) soit des étudiants « gradués » se spécialisant en français ou dans une discipline exigeant une solide connaissance du français, (c) soit des enseignants de français dans une école primaire ou secondaire américaine. Chaque candidat doit constituer un dossier et écrire un essai en français dont la nature dépend du niveau du candidat, et joindre un chèque de \$20 libellé à l'ordre de la SPFFA afin d'assurer son adhésion au sein de la Société.

Candidats « en années de licence » :

Le dossier doit comprendre les pièces suivantes en 3 exemplaires :

(a) Une lettre rédigée en français dans laquelle le/la candidat(e) (i) donnera les raisons de sa candidature ; (ii) déclarera sur l'honneur que sa connaissance du français n'a pas été acquise dans un pays de langue française (préférence sera donnée aux candidats n'ayant pas suivi de cours dans une institution située dans un pays francophone). Le/la candidat(e) fournira également son adresse complète (avec code postal) ; son numéro de téléphone (sans oublier l'indicatif régional); son numéro de portable ; son adresse électronique ainsi que l'adresse et le numéro de téléphone de ses parents afin de faciliter la communication après la fin des cours.

b) Une lettre de recommandation d'un professeur de français.

(c) Un relevé de notes (transcript).

Le professeur qui aura recommandé la candidature fera traiter par le/la candidat(e) l'un des deux sujets qui sont envoyés chaque année avec l'annonce de la bourse. L'essai sera rédigé en français en trois heures maximum sans aide verbale ou écrite d'aucune sorte; le professeur contresignera l'essai pour attester que les conditions mentionnées ci-dessus ont bien été remplies. Il s'assurera personnellement que le/les candidat(e)s qu'il recommande ont obtenu des notes satisfaisantes, particulièrement en français, durant le début de l'année universitaire en cours. Il précisera bien à chaque candidat(e) qu'il/elle doit **s'engager à rédiger un rapport d'activités** à l'issue de son séjour au Québec et **à l'envoyer, à son retour, à la SPFFA.**

Candidats « diplômés » :

Le dossier doit comprendre les pièces suivantes en 3 exemplaires :

(a) Une lettre rédigée en français dans laquelle le/la candidat(e) (i) donnera les raisons de sa candidature et (ii) déclarera sur l'honneur que sa connaissance du français n'a pas été acquise dans un pays de langue française (préférence sera donnée aux candidats n'ayant

pas suivi de cours dans une institution située dans un pays francophone). Le/la candidat(e) fournira également l'adresse complète (avec code postal) et le numéro de téléphone de son domicile personnel (sans oublier l'indicatif régional)son numéro de portable, son adresse électronique et ses adresses et numéros de téléphone à l'université.

(b) Une lettre de recommandation d'un professeur connaissant bien le/la candidat(e).

(c) Un essai en français d'au moins 500 mots sur l'utilité, pour un Américain, de connaître la culture et la civilisation du Québec.

Enseignants dans une école primaire ou secondaire américaine :

Le dossier de ces candidats comprendra une lettre rédigée en français dans laquelle le/la candidat(e) ainsi que son adresse complète (avec code postal), son numéro de téléphone (avec l'indicatif régional), son numéro de portable et son adresse électronique. Dans sa lettre, le/la candidat(e) expliquera en détail (environ 500 mots) les avantages qu'un séjour dans une université francophone au Québec présente pour lui/elle.

Les dossiers et les pièces justificatives de tous les candidats à une bourse au Québec doivent être envoyés au plus tard le 1^{er} décembre 2009 à l'adresse suivante :

SPFFA BOURSES AU QUEBEC

Comité des bourses du Québec

FDR Station P.O.Box 6026

New York, NY10150-6026

Les candidats seront informés individuellement de la décision du Comité dans le courant février 2010

Premier sujet: (Freshman et Sophomore)

Imaginez: après un séjour au Québec, vous rentrez aux États-Unis et vous décrivez à un ami deux traits typiques de la culture du Québec.

Deuxième sujet: (Junior et Senior)

Comparée à d'autres cultures que vous connaissez, en quoi la culture québécoise est-elle originale et particulière? Qu'est-ce qui la différencie des autres cultures que vous connaissez ?

